

Le Chevalier Roze : entre mythe et réalités par le Professeur Jean-Louis Blanc

Nicolas Roze est un personnage « paradoxal ». Il est en effet, très connu des Marseillais, essentiellement pour son action pendant la peste de 1720 qui reste un évènement marquant dans la mémoire collective locale, même trois cents ans après. Cependant, en dehors de l'épisode de la Tourette, retracé dans le célèbre tableau de Michel Serres, on connaît peu de choses sur sa vie. Il n'a en effet jamais eu de fonctions officielles ; on verra qu'il a toujours agi en volontaire, que ce soit comme soldat ou comme simple citoyen et il n'a laissé que très peu de traces écrites.

La source la plus fiable, est de loin la thèse d'université de Robert Potet soutenue en 1938 : *Nicolas Roze, essai de biographie critique*.

Originaire de Solliès dans le Var, la famille Roze est installée à Marseille depuis trois générations. Firmin Roze, le père de Nicolas est charpentier de marine. En 1659 il épouse Virginie Barthélémy qui lui donna six enfants dont trois survécurent :

- Claude : 1665 – 1740
- Anne : 1667 – 1733
- Nicolas : 1675 – 1733

Le frère aîné de Nicolas, Claude, achètera plusieurs immeubles du quartier de Rive Neuve autour du chantier naval paternel et on appellera l'endroit « l'Isle de Roze ».



Nicolas naquit le 25 septembre 1675 ; il fut baptisé le lendemain. Il avait pour parrain Nicolas Jullien, l'un des échevins de la ville.

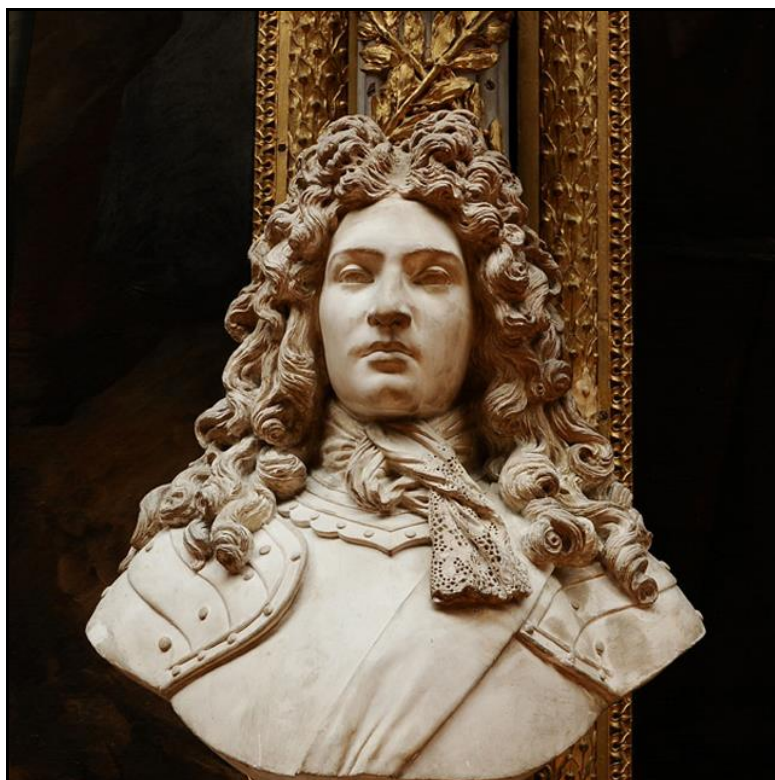
On sait peu de choses de la jeunesse de Nicolas. Robert Potet indique : « *Nicolas Roze manifesta très tôt un caractère indépendant, batailleur, peu porté sur les études, ce qui cadrait avec le fait qu'à l'époque les cadets ne recevaient pas l'éducation de leurs frères aînés. Il fut donc un peu livré à lui-même. C'était un enfant orgueilleux, il était le chef naturel de ses camarades.* ».

Il se maria en décembre 1695 avec une boulangère, Claire Amiel. Personne de la famille Roze n'assistait au mariage qu'ils n'approuvaient probablement pas : la fiancée était enceinte d'un second enfant qui naîtra en juin 1696 et ils avaient déjà un enfant prénommé César né en mars 1695. Ils auront trois enfants, les deux garçons, César et Firmin, moururent en bas âge ; seule la fille, Virginie, née en 1698 survécut.

C'est le frère aîné Claude qui reprendra l'entreprise paternelle et développera le commerce maritime en plein

essor à cette période, entre Marseille, l'Italie, l'Espagne, le Levant. Il sera à la fois armateur, courtier, négociant, Il amassera une grosse fortune. Il avait établi une succursale en Espagne à Alicante port espagnol avec lequel Marseille avait des relations commerciales importantes. On y chargeait des produits locaux (blé, laine, amandes) mais surtout les plantes (barilles) qui servaient à la production de la soude largement utilisée à Marseille pour la production de savon revendu sur place ou expédié dans toute l'Europe. C'est là qu'il fit venir Nicolas.

En 1701 va débiter la guerre de succession d'Espagne qui oppose la France à une coalition autour de l'Angleterre – l'Empire – l'Autriche – la Hollande puis le Portugal, guerre qui va durer jusqu'en 1714. Elle se déroulera sur plusieurs théâtres d'opération. En Espagne les troupes françaises étaient commandées par le Duc de Berwick.



Le Duc de Berwick

En 1706 la ville d'Alicante, sous le commandement du Comte Daniel O'Mahony, d'origine irlandaise, fut assiégée par les troupes de la coalition. Aussitôt Nicolas Roze va lever de son propre chef et sur ses deniers, deux compagnies de mercenaires à la tête desquelles il défendit courageusement la ville, réfugié dans la citadelle. Au bout de trois mois O'Mahony fut contraint de capituler et Nicolas Roze, blessé par un éclat de grenade, décida de rentrer à Marseille. Il fit établir par O'Mahony une attestation élogieuse sur sa conduite pendant le siège et mentionnant que, suite au pillage de la ville par les coalisés, la famille Roze avait perdu tous les biens qu'elle possédait à Alicante.

Au début de 1707 il va être mandé à Versailles pour être présenté d'abord au ministre de la Marine, Pontchartrain, puis au Roi qui va le faire chevalier de l'ordre de Saint Lazare et de Notre Dame du Mont Carmel, lui allouer une gratification de 10 000 livres et demander à ce que la réception dans cet ordre soit faite à Marseille, ce qui sera l'occasion d'une grande cérémonie à la Major et aux Acoules en présence de l'évêque, Monseigneur de Vintimille du Luc. C'est à partir de cette époque qu'on l'appellera le Chevalier Roze.

De retour en Espagne il rejoindra les troupes du Duc de Berwick et participa à la bataille d'Almanza (25 avril 1707), victoire décisive pour les troupes franco-espagnoles. Il participa ensuite au sac et à la destruction de la ville de Xativa, avant d'être envoyé à Alicante, toujours aux mains des troupes anglo-portugaises, pour y tenter une négociation, mais il fut fait prisonnier. Il passa alors plus d'un an en prison

à Barcelone. Il fut finalement libéré lors d'un échange de prisonniers et put alors rentrer dans sa ville natale.

A Marseille, on ne connaît pas grand-chose de son activité. On sait qu'il se livra à : différentes spéculations immobilières avec notamment l'achat d'une grande propriété, située à Bonneveine, voisine du château Borrelly, et d'une maison rue du Petit Puits. Mais apparemment toutes ces entreprises ne furent pas couronnées de succès car bien souvent c'est son frère Claude « *qui est bientôt obligé de se substituer à son frère pour faire honneur aux engagements de ce dernier.* »

Le bruit courut que Nicolas Roze avait fait transférer à Marseille pour le compte de O'Mahony une somme importante (environ 200 000 livres provenant essentiellement du sac de Xativa), qu'il s'appropriâ après le décès de Daniel O'Mahony en 1714. C'est cet argent qui lui aurait permis ses spéculations immobilières ainsi que quelques achats extravagants (chaise à porteur), et qui fut dilapidé en quelques années.

En 1717, probablement grâce à la position de son frère Claude au sein de la chambre de commerce, il va être nommé vice-consul de Modon en Morée. Cette région située dans la presqu'île du Péloponèse, fait à cette époque partie de l'Empire Ottoman. La France qui avait des accords commerciaux anciens et privilégiés avec cet Empire (les capitations) y réorganisa le commerce avec la création d'un consulat général installé à Patras, dont dépendaient des vice-consulats dans les autres villes notamment Modon.

Bien que très convoité par les négociants marseillais qui y envoyaient leurs fils pour y gagner de l'argent en peu de temps, le métier de consul aux Echelles du Levant était délicat pris entre les autorités locales (les pachas souvent tyranniques et corrompus ainsi que leurs janissaires) auxquels il fallait donner force « bakshish » et les marchands français qui souvent ne respectaient pas les règles commerciales. Les consuls étaient en majeure partie appointés par la Chambre de commerce sur les diverses taxes qu'elle encaissait. Normalement c'était une fonction lucrative, mais Nicolas Roze eut peu de chance car cette région avait beaucoup souffert de la guerre récente et le commerce mit longtemps à redémarrer.

On connaît son activité grâce aux courriers qu'il adressait à la Chambre de commerce, au conseil de Marine et au Duc d'Orléans, fils du Régent.

Il y parle essentiellement :

- de l'assistance aux marchands français et de son activité pour leur faciliter le commerce. Il est très préoccupé car il existe parmi eux beaucoup de fraudeurs, utilisant des permis de commerce falsifiés ou par les étrangers (véniens) utilisant de faux passeport français ;
- une autre partie de son activité concerne le rachat des esclaves qu'il fait sans distinction de nationalité. Ce qui lui coûte fort cher et il a beaucoup de mal à se faire rembourser par la Chambre de commerce. C'est encore plus difficile lorsqu'il s'agit d'étrangers, en particulier de Vénitiens qui se font passer pour Français car il faut alors se faire rembourser par Venise ;
- sa correspondance concerne aussi l'état sanitaire local, en particulier l'existence de la peste qui y sévit à l'état endémique, mais qui dans les trois années où il réside à Modon va s'aggraver occasionnant de plus en plus de décès. Ceci va lui donner une certaine expérience de ce fléau dont il aura l'occasion notamment d'observer les problèmes liés à la présence des nombreux cadavres, les précautions prises par les fossoyeurs pour leur enlèvement, ainsi que le nettoyage des maisons et l'organisation des soins aux malades.

Son épouse et sa fille Virginie ne l'avaient pas suivi en Morée et des pamphlets mentionnent qu'il séduisit plusieurs jeunes filles fortunées leur promettant de les emmener à Marseille, et qu'il se procura ainsi une partie de leur argent.



Victimes de la peste

Il va rester trois ans en Morée, manifestement il n'y fera pas fortune et reviendra à Marseille, le 20 mai 1720, cinq jours avant l'arrivée du Grand Saint Antoine.

Il est veuf son épouse étant décédée quelques mois plus tôt, le 2 décembre 1719. Quant à sa fille Virginie, elle est depuis deux ans au couvent des Bernardines. L'atmosphère économique était alors mauvaise en France et en particulier à Marseille du fait des guerres de Louis XIV, de l'incurie de la Régence et des dévaluations successives (banqueroute de Law). La peste se déclare le 20 juin 1720.

Dès le 3 août la municipalité va nommer 150 commissaires et parmi eux Nicolas Roze est nommé commissaire général du quartier de Rive Neuve.

Dès le 9 août, il organise le quartier de Rive Neuve avec :

- la création d'un hôpital dans une corderie
- l'ouverture de plusieurs grandes fosses proches de Saint Victor
- l'organisation du ramassage des cadavres
- l'approvisionnement en nourriture du quartier.

Il est précisé : « *Il fournit à toutes les grandes dépenses de son propre argent sans se mettre en peine quand et comment il pourra en être remboursé.* »

Au plus fort de l'épidémie (1000 morts par jour, fin août) le problème de l'évacuation des cadavres qui encombrant la ville se pose avec acuité. Les Echevins vont organiser quatre escouades, trois commandées par un Echevin et la quatrième par Nicolas Roze, ce qui confirme qu'il était tenu en grande estime pour l'action qu'il menait et que l'on faisait confiance à son esprit de décision ainsi qu'à ses talents de meneur d'hommes et d'organisateur.

A ces quatre escouades sont affectés 100 forçats, 40 soldats. Elles vont assez rapidement permettre l'évacuation de la grande majorité des cadavres qui sont placés dans des tombereaux et déversés dans les fosses communes puis recouverts de chaux vive. Cependant il existait au niveau de l'esplanade de la Tourette, c'est-à-dire la zone comprise entre la Major, le fort Saint Jean et le rivage, endroit difficilement accessible pour les tombereaux, un gigantesque amas de cadavres en décomposition poussés là depuis des semaines car impossibles à évacuer ailleurs par les moyens habituels.

Nicolas Roze va proposer de se charger de la besogne. A la tête de ses forçats il va réussir à nettoyer rapidement le lieu en utilisant des cavités anciennes qu'il découvrit sous l'esplanade. La grande majorité des forçats auxquels on avait promis la liberté en échange de leur participation, n'en profitèrent pas et moururent de la peste. Nicolas Roze en fut atteint aussi mais il en guérit après une longue convalescence.



Nicolas Roze à la Tourette (tableau de Michel Serre)

L'épidémie terminée, les Echevins entreprirent de rembourser les frais avancés par les particuliers lors de ce drame. Le bilan de Nicolas Roze était estimé à 22 532 livres. Robert Potet a retrouvé quelques traces des remboursements qui ont été bien inférieurs aux dépenses réelles.

En 1722 fut fait un « état des personnes qui paraissent mériter des grâces pour les services rendus en Provence pendant la contagion » et Nicolas Roze y fut proposé en bonne place. Son frère ne fut pas oublié, il est mentionné « *Le sieur Claude Roze, frère du chevalier Roze, est un bon négociant qui a contribué de son bien à ce que son frère a fait. Il y aurait lieu d'accorder à ce frère aîné des lettres de noblesse.* » Nicolas n'obtint lui que deux nominations purement honorifiques : chef de la commanderie de l'ordre de Saint Lazare de Marseille et capitaine de la garnison de Marseille. Chaque Echevin reçut pour sa part 6 000 livres et des lettres de noblesse pour deux d'entre eux (Moustier et Estelle).

Nicolas Roze se remaria le 13 juillet 1722, aux Pennes Mirabeau, avec Madeleine Rose Labasset, une orpheline de 17 ans qui vivait avec sa grand-mère maternelle. Au plan financier ce fut pour le chevalier Roze un bon parti : elle apportait en effet plusieurs maisons, sa dot totale correspondant à 40 000 livres tandis que l'apport de Nicolas se limitait à 4 000 livres.

Peu après il va acquérir le titre, purement honorifique de Gouverneur de Brignoles, pour la somme de 22 636 livres financée par la vente d'une maison de son épouse. On a là la confirmation de sa recherche effrénée de reconnaissance et de position honorifique. D'ailleurs au décès de Nicolas, on trouve dans la succession : « *la veuve a protesté d'avoir indemnité contre l'hoirie de son mari, des bijoux considérables qu'elle avait lors de son mariage, que le défunt a aliéné pour ses affaires.* »

Nicolas Roze mourut le 2 septembre 1733, il habitait alors rue du Poids de la Farine, un immeuble de quatre étages. Il fut inhumé dans l'église Saint Martin. Il était âgé de 58 ans et il laissait peu d'argent : 2 656 livres. Il n'eut pas de funérailles officielles, une simple mention dans le registre de la paroisse Saint Martin « *avons enterré dans notre paroisse Monsieur Nicolas Roze, époux de Madame Rose Labasse, âgé de soixante ans, pris au Poids de la Farine.* » Il fut probablement inhumé dans un caveau à l'intérieur de

l'église. Cette église a été détruite en 1887 lors du percement de la rue Colbert et les ossements qui s'y trouvaient ainsi que ceux retrouvés dans le cimetière alentour furent transférés au cimetière Saint Pierre, qui avait été inauguré en 1863.



Eglise Saint Martin

Il n'eut pas de descendance ; en effet sa fille Virginie, religieuse Bernardine, n'eut pas d'enfants. Quant à son frère Claude qui avait eu une position très importante à Marseille, il eut de nombreux enfants dont un ; Nicolas obtint la charge de consul de Patras, mais n'y fit pas fortune, comme son oncle, et mourut en Morée. Claude acheta la charge de courtier royal, mais malheureusement peu après il subit le contrecoup d'un véritable crack financier et dut revendre cette charge. Il mourut pratiquement ruiné.

La reconnaissance du rôle du Chevalier Roze fut tardive. En effet, après la peste, la vie a repris rapidement ; la population de Marseille se reconstitua vite (mariages et immigration) et l'activité économique connut un nouvel essor. Il est vraisemblable que le comportement des habitants, entre courage et lâcheté, explique que le souvenir de cette terrible épidémie se soit progressivement estompé dans la mémoire collective des Marseillais, puisqu'il faudra attendre 80 ans pour que soit érigé en 1802 un monument commémoratif : la colonne de la peste surmontée du génie de l'immortalité dû au sculpteur Chardigny.

En 1820, à l'occasion du centenaire du début de l'épidémie, ce fut Paul Autran qui le premier prononça un éloge historique du Chevalier Roze devant l'Académie de Marseille. Lors de la construction du Palais de la Préfecture, une statue du Chevalier Roze fut placée à l'extrémité de la façade Est du bâtiment (1866).

Plus tard, les épidémies de choléra qui touchèrent la ville, la proximité de la fièvre jaune (épidémie de Barcelone) ravivèrent le souvenir de la catastrophe de 1720, et un comité présidé par le Docteur Evariste Bertulus (professeur à l'Ecole de médecine et très concerné par les diverses épidémies) fut créé dans le but d'ériger un monument dédié au Chevalier Roze. Ce fut un buste en bronze dû au sculpteur marseillais Jean Baptiste Hugues (prix de Rome) qui fut placé en 1885 sur l'esplanade de la Tourette.



Buste du Chevalier Roze

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'engouement pour le Chevalier Roze grandit et on le porta aux nues. C'était une période de tensions entre la République et le clergé et face aux « saints religieux » (Belsunce) il fallait trouver des « saint laïcs ». Le comportement héroïque des Echevins étant contrebalancé par leur implication probable à l'origine de la peste, le Chevalier Roze apparut comme le personnage le plus adapté pour jouer ce rôle.

Conclusion

Nicolas Roze n'était pas un homme d'affaire. Il n'était pas attaché à l'argent, en revanche c'était indiscutablement un homme d'action, un meneur d'hommes doté d'un grand courage, de l'étoffe de ces héros qui se manifestent dans les circonstances exceptionnelles (guerres, épidémies, catastrophes naturelles). Il savait pertinemment qu'aller à la Tourette au milieu de cet amas de cadavres en décomposition était pratiquement un arrêt de mort. Ce qu'il ignorait c'est qu'il avait probablement acquis une certaine immunité contre le bacille de Yersin lors de son séjour à Modon.

En réalité Nicolas Roze n'était pas un saint ; c'était probablement ce qu'on appellerait aujourd'hui un « flambeur », aimant l'argent qu'il ne savait pas gérer, et le dépensant sans compter, aimant les filles, et l'épisode de son premier mariage n'est pas à sa gloire.

Il aimait par-dessus tout les honneurs (titre de Chevalier, Gouverneur de Brignoles) car certainement dès sa petite enfance, petit dernier de la fratrie, complexé par son grand frère Claude dont l'éducation avait bénéficié de toutes les attentions familiales, il fut probablement livré à lui-même.

Nicolas Roze, chevalier de l'ordre de Saint Lazare et de Notre Dame du Mont Carmel, s'est spontanément placé, au péril de sa vie, au service de sa ville et de ses concitoyens et, comme l'a bien écrit Augustin Fabre : « *Qui n'a pas admiré la figure de Roze dans ce drame lamentable. Ils sont grands l'évêque et les échevins de Marseille, mais il faut bien le rappeler, leur position officielle leur imposait des obligations périlleuses ; rien n'obligeait Roze, il affronta la mort en volontaire et sous ses formes les plus hideuses.* ».

Il mérite bien de figurer parmi les héros de Marseille.